



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA

Objet : Confection, livraison et déchargement de repas pour la restauration des patients hospitalisés et le personnel de garde au profit du CNHU-HKM par accord-cadre biennal à bons de commande en quatre (4) lots.

Référence SIGMAP : F_DAF_105031

Avis d'appel d'offres ouvert international n° : 0283/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert international.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National Hospitalier Hubert K. MAGA (CNHU-HKM) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 22 août 2025, version 3.

2. Le CNHU-HKM a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds afin de financer son plan de travail annuel gestion 2025 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la confection, livraison et déchargement de repas pour la restauration des patients hospitalisés et le personnel de garde au profit du CNHU-HKM par accord-cadre biennal à bons de commande.

BON A LANCER

3. Le CNHU-HKM sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les repas au profit des patients y compris ceux en situation particulière d'une part et au profit du personnel de garde ainsi que les repas lors des différentes missions et ateliers d'autre part. Aucune variante ne sera acceptée. Le présent marché est un accord-cadre biennal à bons de commande et est constitué de quatre (4) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Repas pour le personnel de garde et les patients hospitalisés de la première catégorie ;
- Lot 2 : Repas pour les autres patients hospitalisés des deuxième et troisième catégories ;
- Lot 3 : Repas pour les patients en situation particulière ;
- Lot 4 : Repas lors des missions et ateliers.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire par lots qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin.

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (1) lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, il lui sera attribué le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Charbel Térance AGBODJELOU**, Personne Responsable des Marchés Publics du CNHU-HKM, Tél. : **+229 0169636464**, courriel : prmp.cnhu.hkm@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les après-midi de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heures locale (GMT + 1).

6. Le délai de validité de l'accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage. Les repas seront livrés quotidiennement pendant la durée d'exécution de chaque bon de commande. Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera précisé dans chaque bon de commande.

BON A LANCER

7. Les exigences en matière de qualification sont :

Exigences	a- Pour les anciennes entreprises	b- Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore 3 années d'existence
1 Exigences techniques	1- Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'hôtellerie ou de la restauration clairement défini dans les statuts ou le RCCM. 2- Avoir effectivement exécuté avec satisfaction en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (5) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et l'année en cours (2025), au moins deux (2) marchés de restauration, chacun d'un montant hors TVA égal à deux cent soixante-dix-huit millions quatre cent mille (278 400 000) francs CFA pour le lot 1, trois cent trente-six millions (336 000 000) francs CFA pour le lot 2, soixante-sept millions deux cent mille (67 200 000) francs CFA pour le lot 3 et trente millions deux cent soixante-quatre mille quatre cent sept (30 264 407) francs CFA pour le lot 4, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les personnes habilitées et assortis des contrats (page de garde, de signature et page portant le montant en copies simples). 3- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification. 4- Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification.	1- Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'hôtellerie ou de la restauration clairement défini dans les statuts ou le RCCM. 2- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification. 3- Chaque membre du personnel d'encadrement devra justifier de la participation à l'exécution ou à la coordination au cours des cinq (5) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et l'année en cours (2025), au moins deux (2) marchés de restauration, chacun d'un montant hors TVA égal à deux cent soixante-dix-huit millions quatre cent mille (278 400 000) francs CFA pour le lot 1, trois cent trente-six millions (336 000 000) francs CFA pour le lot 2, soixante-sept millions deux cent mille (67 200 000) francs CFA pour le lot 3 et trente millions deux cent soixante-quatre mille quatre cent sept (30 264 407) francs CFA pour le lot 4. 4- Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification.

Exigences	a- Pour les anciennes entreprises	b- Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore 3 années d'existence
2 Exigences financières	1- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à quatre cent soixante-quatre millions (464 000 000) Francs CFA pour le lot 1, cinq cent soixante millions (560 000 000) Francs CFA pour le lot 2, cent douze millions (112 000 000) Francs CFA pour le lot 3 et cinquante millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-huit (50 440 678) Francs CFA pour le lot 4, justifié par les états financiers présentes dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2. Ou 2- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de trente-huit millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (38 666 667) Francs CFA pour le lot 1, quarante-six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (46 666 667) Francs CFA pour le lot 2, neuf millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (9 333 333) Francs CFA pour le lot 3 et quatre millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (4 203 390) Francs CFA pour le lot 4, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.	1- Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2. 2- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant une responsabilité civile professionnelle d'un montant minimum égal à cinq cent dix millions quatre cent mille (510 400 000) Francs CFA pour le lot 1, six cent seize millions (616 000 000) Francs CFA pour le lot 2, cent vingt-trois millions deux cent mille (123 200 000) Francs CFA pour le lot 3 et cinquante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (55 484 746) Francs CFA pour le lot 4. 3- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de trente-huit millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (38 666 667) Francs CFA pour le lot 1, quarante-six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (46 666 667) Francs CFA pour le lot 2, neuf millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (9 333 333) Francs CFA pour le lot 3 et quatre millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (4 203 390) Francs CFA pour le lot 4, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 22/09/2025, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les après-midi de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heures locale (GMT + 1). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Tél **+229 0169636464**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par acheminement par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (2) exemplaires physiques, à savoir, un (1) original et une (1) copie, ainsi qu'une (1) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU HKM » avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Bénin Tél. : **+229 0169636464**, les matins de 8 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT + 1) au plus tard le 23/10/2025 à **10 heures précises, heure locale (GMT+1)**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.**

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de réunion de la Direction Générale du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU-HKM » située à côté du bureau du Directeur Général du CNHU-HKM, avenue Jean Paul II, Cotonou Bénin le 23/10/2025 à **10 heures 30 minutes, heure locale (GMT + 1)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- quatre millions six cent quarante mille (**4 640 000**) de F CFA pour le lot 1 ;
- cinq millions six cent mille (**5 600 000**) de F CFA pour le lot 2 ;
- un million cent vingt mille (**1 120 000**) de F CFA pour le lot 3 ; et

➤ cinq cent quatre mille quatre cent sept (504 407) de F CFA pour le lot 4.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 17 SEPT 2025



Charbel Térance AGBODJELOU

Personne Responsable des Marchés Publics / CNHU-HKM

BON A LANCER